

République Française  
\*\*\*\*\*  
Meurthe-et-Moselle

**DELIBERATION**  
**BUREAU DELIBERATIF**  
**COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU BASSIN DE POMPEY**  
\*\*\*\*\*  
**SEANCE DU 18 MAI 2021**

Nombre de Membres		
Membres en exercice	Présents	Votants
13	12	12

Date de convocation 12 mai 2021
------------------------------------

L'an deux mille vingt et un, le dix-huit mai à dix-huit heures, le bureau délibératif, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en bureau délibératif dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de **Laurent TROGRIC**, Président.

**Présents** : **Pascal BARTOSIK, Odile BEGORRE-MAIRE, David BLASIU, Valentin DETHOU, Sébastien DOSE, Dominique GRANDIEU, Ludovic LEGGERI, Denis MACHADO, Jean-Jacques MAXANT, Sébastien POINT, Carole SALEUR, Laurent TROGRIC.**

**Absents excusés** : **Pierre JULIEN.**

**Monsieur Laurent TROGRIC** a été nommé secrétaire de séance.

Objet : **Groupement de commandes pour l'aménagement de la rue Victor Hugo à Frouard**

**N° de délibération : 5**

<i>Conseillers présents</i>	<i>Suffrages exprimés avec pouvoir</i>	<i>Pour</i>	<i>Contre</i>	<i>Abstention</i>	<i>Non participant</i>
12	12	12	0	0	0

**Rapporteur : M. MAXANT**

Dans le cadre de ses compétences eau potable, assainissement et voirie, la Communauté de Communes du Bassin de Pompey va engager d'importants travaux de réaménagement de la rue Victor Hugo à Frouard comprenant une restructuration de la voirie, des travaux sur le réseau d'éclairage public et le renouvellement des conduites d'eau potable et d'assainissement.

De son côté, la Commune de Frouard souhaite procéder dans le même temps à l'enfouissement des réseaux secs.

Dans un souci de cohérence d'aménagement et afin d'optimiser l'achat public dans ce domaine, un groupement de commande sera créé entre la Communauté de Communes du Bassin de Pompey et la Commune de Frouard pour la passation d'un marché de coordination de Sécurité et de Protection de la Santé et de marchés de travaux.

La Communauté de Communes du Bassin de Pompey serait désignée comme coordonnateur du groupement pour l'ensemble des marchés passés pour la réalisation de cette opération globale et c'est la commission d'appel d'offres du Bassin de Pompey qui sera convoquée.

Il vous est demandé d'approuver les termes de la convention de groupement de commandes et d'autoriser Monsieur le Président à la signer.

**Je vous laisse le soin d'en délibérer.**

## Délibération

- Vu le rapport soumis à son examen,

**Le Bureau communautaire, après en avoir délibéré,**

**APPROUVE** le projet de convention constitutive du groupement de commande concernant l'aménagement de la rue Victor Hugo à Frouard.

**AUTORISE** Monsieur le Président à signer la convention.

Fait et délibéré les jours, mois et an  
susdits.

Pour extrait conforme  
Le Président,



Laurent TROGRLIC